



AMBASSADE DE SUISSE  
EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

DAMAS, le 7 juillet 1973

Boîte postale 234  
Tél. 335474  
337115

Réf.: 512.31 - RO/sa  
512.27

ad Hr/ho.Syr.861.1.

A la Division du commerce du  
Département fédéral de l'éco-  
nomie publique,  
3003 B e r n e

|                        |           |
|------------------------|-----------|
| E.V.D. HANDELSABTEILU. |           |
| NO.                    | Syr 861.1 |
| GATT                   |           |
| EE                     |           |
| 10. JULI 1973 19.7.73  |           |
| Kopie an               |           |

Buhler Bros. Ltd, Uzwil.

Monsieur l'Ambassadeur,

En 1971, je vous avais renseigné sur l'adjudication flatteuse faite en faveur d'un consortium pour la construction de 11 silos de céréales dans diverses régions de la Syrie. Pour ne rien négliger, je rappelle la composition du consortium:

- 1) Agriconsult (firme suédoise) pour les travaux administratifs et pour la supervision technique (LS. 3,6 millions);
- 2) Karnig Yacoubian (entrepreneur syrien) pour l'exécution des travaux civils (LS. 51,5 millions);
- 3) Buhler Bros. pour la fabrication et l'installation des équipements (LS. 71,0 millions, soit environ Fr.s. 60,0 millions).

Comme vous le savez, la presse locale a relevé les bienfaits pour l'économie syrienne de cette grande affaire dont les travaux commencés en octobre 1971 doivent s'étendre sur trois ans. A ce sujet, vous m'avez écrit le 31 août 1971 et le 23 mars 1972.

L'an dernier, la maison Buhler a dû présenter un rapport exposant la "réalité" de ses relations d'affaires avec Israël. Le quotidien damascain Al Saoura en a fait état le 8 juin. La maison suisse est sortie victorieuse de ce test. On constata alors que ses activités dans le commerce international ne contrevenaient pas aux règles de boycott appliquées par les Arabes.

Voilà plus d'une année que Buhler Bros. procède normalement à l'exécution du contrat. A cet effet, la maison dispose à Damas d'un représentant: Syrian Import Export & Distribution Co. (SIEDCO). Buhler a également ouvert ici un bureau technique.

./...



./.

Or, le 20 juin 1973, un quotidien de Beyrouth (L'Orient-Le Jour) a publié un article qui suspecte une maison suisse de collusion avec les Israéliens (voir annexe). Notre Ambassade à Beyrouth a immédiatement renseigné les autorités suisses sur cet article qui vise, semble-t-il, Buhler Bros. J'ajoute que l'Ambassade de France à Damas qui paraît également concernée m'a spontanément approché, niant toute participation de sa part.

./.

Informés de la teneur dudit article, Buhler Bros. ont jugé utile de se disculper ouvertement et sans délai. A cet effet, la maison suisse a envoyé le 22 juin un télégramme à son représentant syrien. Si Buhler Frères n'est pas incriminée, s'agirait-il en revanche de SIKKA S.A., Zurich, dont une récente livraison de produits chimiques est en souffrance au port de Lattaquié? (voir annexe).

Je reste en relation avec le bureau technique de Buhler à Damas. Un membre de ce bureau se rendra prochainement à Beyrouth. Il se renseignera sur l'activité du dénommé Hérançe qui figure dans l'article publié par le quotidien libanais.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires a.i. de Suisse:

Roeh

Annexes:  
2 photocopies.

Copies: - Direction politique du DPF (avec annexes);  
- Ambassade de Suisse à Beyrouth (avec annexes).